

# Signalement des contenus illicites

Mécanisme de notification et action — article 16 du règlement (UE) 2022/2065

Version du 15 septembre 2026 · ElypseGroup SAS, exerçant sous le nom commercial ElypseCloud · RCS Bordeaux 978 470 680

## Article 1 — Objet

ElypseGroup SAS, exerçant sous le nom commercial ElypseCloud, ci-après « ElypseCloud », fournit des services d'hébergement. Elle n'exerce aucun contrôle a priori sur les contenus stockés par ses clients.

Le présent document décrit le mécanisme permettant à toute personne de signaler un contenu qu'elle estime illicite, ainsi que les modalités de traitement des signalements.

## Article 2 — Adresse de signalement

Les signalements s'adressent à : **abuse@elypsecloud.com**

Cette adresse est surveillée et constitue le point d'entrée unique pour tout signalement de contenu ou de comportement illicite.

### IMPORTANT

Pour les demandes émanant d'une autorité administrative ou judiciaire, le point de contact unique prévu par l'article 11 du règlement (UE) 2022/2065 est l'adresse **contact@elypsecloud.com**. Les langues de communication acceptées sont le français et l'anglais.

## Article 3 — Contenu du signalement

Pour permettre un traitement diligent, le signalement comporte :

- **l'identité et l'adresse électronique du notifiant**, sauf lorsque le signalement porte sur une infraction relative à des abus sexuels sur mineurs, pour laquelle l'anonymat est admis ;
- **la localisation électronique précise du contenu**, notamment son adresse URL complète ou l'adresse IP concernée ;
- **un exposé motivé** des raisons pour lesquelles le contenu est estimé illicite, avec le fondement juridique invoqué lorsqu'il est connu ;
- **une déclaration de bonne foi** confirmant que les informations transmises sont exactes et complètes.

Un signalement incomplet peut être traité, mais sa qualification en sera nécessairement ralentie.

## Article 4 — Traitement du signalement

### 4.1 Accusé de réception

ElypseCloud accuse réception sans délai de tout signalement comportant une adresse électronique.

### 4.2 Examen

Le signalement est examiné individuellement par le personnel d'ElypseCloud. **Aucun outil de décision automatisé n'est employé pour le retrait de contenus.**

ElypseCloud apprécie le caractère manifestement illicite du contenu au regard du droit applicable. Lorsque l'illicéité n'apparaît pas manifeste, elle peut inviter le notifiant à saisir l'autorité compétente, ou solliciter les observations du client concerné.

### 4.3 Délais indicatifs

| Nature du signalement                              | Premier examen | Décision                                      |
|----------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|
| Contenu manifestement illicite le plus grave       | Immédiat       | Retrait immédiat et signalement aux autorités |
| Hameçonnage, logiciel malveillant, fraude en cours | Sous 4 heures  | Sous 24 heures                                |
| Autre contenu manifestement illicite               | Sous 24 heures | Sous 72 heures                                |
| Signalement complexe ou contesté                   | Sous 72 heures | Selon instruction                             |

### 4.4 Mesures

Selon la gravité, ElypseCloud peut demander le retrait au client, rendre le contenu inaccessible, isoler le service du réseau, suspendre le service ou résilier le contrat.

### 4.5 Information du notifiant

Le notifiant est informé de la décision prise et des voies de recours dont il dispose.

## Article 5 — Motivation des décisions et recours du client

Conformément à l'article 17 du règlement (UE) 2022/2065, toute décision de retrait, de suspension ou de restriction est notifiée au client concerné. La notification précise la nature de la restriction, les faits et circonstances l'ayant motivée, le fondement contractuel ou légal invoqué, et les voies de recours ouvertes.

Le client dispose d'un délai de soixante-douze heures pour contester la décision par ticket ou à l'adresse [contact@elypsecloud.com](mailto:contact@elypsecloud.com). ElypseCloud réexamine sa décision au vu des éléments transmis et rétablit le service si la contestation est fondée ou si les corrections demandées ont été apportées.

## Article 6 — Signalements abusifs

ElypseCloud peut suspendre le traitement des signalements émanant d'une personne ayant adressé de manière répétée des signalements manifestement infondés, après avertissement.

Le signalement de bonne foi n'expose son auteur à aucune conséquence. En revanche, le fait de présenter comme illicite un contenu que l'on sait licite, en vue d'en obtenir le retrait, est susceptible de sanctions.

## Article 7 — Conservation des données d'identification

En application de l'article 6 II de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 et du décret n° 2021-1362 du 20 octobre 2021, ElypseCloud conserve pendant un an les données permettant d'identifier les personnes ayant contribué à la création d'un contenu hébergé.

Ces données ne sont communiquées qu'aux autorités judiciaires ou administratives habilitées, dans le cadre d'une réquisition régulière.

## Article 8 — Traçabilité

Chaque signalement, son examen et la décision prise font l'objet d'un enregistrement horodaté conservé par ElypseCloud.